

RECENSEMENT

Notre commune est concernée par le recensement de la population en 2025 !

Ce recensement qui se déroulera du jeudi 16 janvier 2025 au samedi 15 février 2025, est un acte civique obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui sont envisagés sur la commune peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de notre commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Pour toutes ces raisons, chères et chers Montesquivains, vous êtes invités à réserver le meilleur accueil à notre équipe d'agents recenseurs qui viendront à votre rencontre dès le 16 janvier prochain (Ci-dessous le trombinoscope). Merci à vous !

Logo République Française (Liberté, Égalité, Fraternité) and Insee (en partenariat avec votre commune).
Recensement de la population 2025
Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !
Encore plus simple par internet
le-recensement-et-moi.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

M^{me} BOITTEH Catherine
a été désigné(e) comme **agent recenseur**.
Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2025.
L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. **Y répondre est obligatoire.**

A Montesquieu du, le 17/12/24
M^{me} Mabeau
Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

M^{me} LECONTE Rose-Anne
a été désigné(e) comme **agent recenseur**.
Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2025.
L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. **Y répondre est obligatoire.**

A Montesquieu du, le 17/12/24
M^{me} Mabeau
Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

M^{me} DUNEZ Alexandrine
a été désigné(e) comme **agent recenseur**.
Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2025.
L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. **Y répondre est obligatoire.**

A Montesquieu du, le 17/12/24
M^{me} Mabeau
Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

M^{me} BEDEL Sabine
a été désigné(e) comme **agent recenseur**.
Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2025.
L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. **Y répondre est obligatoire.**

A Montesquieu du, le 17/12/24
M^{me} Mabeau
Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale.